



Compte rendu api du 3ème conseil d'école Cabourg

Etaient présents :

L'API : Nathalie Ribier, Philippine De Nazelle, Patrick Gaidamour

L'équipe enseignante et Mme Florence Mousseau

La FCPE dont Elsa Trebosc.

La Mairie en la personne de Jérémie Coste, Nicolas Juppín, Erwan Martin, Jean-François Martin, Christophe Chomette pour le point fonctionnement de l'école en relation avec la Mairie.

FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE EN RELATION AVEC LA MAIRIE :

1) Organisation de la semaine d'école :

RESULTATS DU SONDAGE ORGANISE PAR LA MAIRIE AUPRES DES PARENTS



Suite au dernier comité de pilotage, la Mairie a lancé son sondage pour consulter les parents afin de connaître leurs souhaits sur le maintien des NAP dans les écoles maternelles et élémentaires. La Mairie faisant face à de lourdes contraintes financières a imposé le paiement des NAP pour l'année prochaine. La solution alternative proposée est de remplacer les NAP par un accueil périscolaire à moindre coût pour les parents, réduire le nombre d'intervenant extérieurs, rendre plus souple son fonctionnement, réduire la fatigue de l'enfant.

Le résultat : **Les parents ont voté, majoritairement, pour la transformation des NAP en accueils périscolaires dans les écoles maternelles et élémentaires** pour une tarification de (0,54 euros en prix plancher, 1,08 euros en prix médian, 1,72 euros en prix plafond)

TEMPS SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE POUR L'ANNEE 2015/2016

A la rentrée, l'alternance des jours de NAP ou accueils périscolaires vont s'inverser entre les écoles du sud et du nord. Les enfants finiront leurs cours :

à 15H le lundi et le jeudi pour continuer en NAP ou accueil périscolaire,

à 16H30 le mardi et le vendredi.

L'API est très vigilante sur cette réforme, elle a d'ailleurs consulté tous les parents afin de connaître leurs opinions. L'API a rappelé que le schéma actuel n'était pas bénéfique pour l'enfant en maternelle ce qui est constaté en COPIL. En effet, le schéma actuel crée un manque de repère temporel pour les plus jeunes.

L'API a rappelé que pendant le dernier COPIL, les enseignants et l'API avaient réclamé un schéma de semaine dite « Régulière » en répartissant les NAP sur les lundi, mardi, jeudi, vendredi afin de **rendre plus stable** la semaine de l'enfant. La sortie des cours est fixée à 16H et peut se prolonger en récréation.

L'API a rappelé que le schéma actuel de Vanves :

20% des communes en France utilisent ce schéma dit « irrégulier »

La Mairie a opposé à cette proposition de schéma régulier un problème de recrutement ainsi que budgétaire.

Cependant **L'API** a répondu que :

65% des communes en France utilisent le schéma de type « régulier »

(dont toutes les communes de GPSO). L'effet mécanique du paiement et de la fin de cours à 16H entraînent automatiquement une baisse d'effectif à la charge de la commune.

Si l'accueil de loisirs est adopté définitivement, **L'API** a demandé que **cette dépense soit éligible à la réduction d'impôts sur le revenu** : « Frais de garde d'enfants de moins de 6 ans, hors du domicile en crèche, halte-garderie, garderie scolaire, centre de loisirs...) »

La réponse de la Mairie a été « surement », n'ayant pas étudié la question.

Au terme de ce point la Mairie a quitté le conseil d'école avant le bilan suivant :

BILAN DE L'ANNEE, VU PAR LES ENSEIGNANTS DE CABOURG

« La base de cette réforme était d'améliorer l'acquisition scolaire. »

Aujourd'hui les enseignants constatent une baisse de niveau car un **retard d'apprentissage et de concentration** lié à la fatigue et surtout à l'irrégularité du schéma pour les petits.

- La fin de la régularité des jours a créé de gros **problèmes de disponibilité des enfants dans l'écoute et la concentration** sur la fin de semaine.



- Cabourg n'a pas rajouté réellement d'enseignement le mercredi matin afin de ne pas rajouter de fatigue à la présence de l'enfant à l'école. Elle a organisé judicieusement **des petits ateliers pour rendre différent l'apprentissage** sans trop fatiguer l'enfant.

- **La fatigue est un constat général** de la maternelle à l'élémentaire.

- **Bilan sur la concentration négatif.** En élémentaire, les enseignants constatent une baisse de niveau à date par rapport à l'année dernière due à la baisse de disponibilité intellectuelle de l'enfant en fin de semaine.

- Avec cette nouvelle réforme, **les enseignants n'ont plus le temps de ranger leurs classes après les cours.** Car la NAPPEUR arrive !!! Il faut ranger la classe avec les enfants pendant la classe...

- Ensuite, **pendant les NAP, les enseignants n'ont plus accès à leurs classes** ce qui est préjudiciable pour recevoir des parents ou corriger des copies ou préparer la classe du lendemain.

- **Problème de partage de classe** : Les enfants en NAP si ils ne sont pas surveillés touchent, bougent, déplacent les documents, jouets, outils pédagogiques qui sont rangés par les enseignants pour leurs cours.

- **Problème de sanctuarisation du lieu de classe** : un enfant savait avant que cette salle était sacrée pour l'apprentissage. Il doit adopter une certaine discipline.

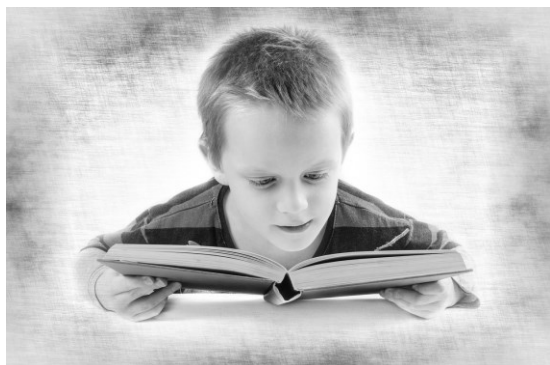
Maintenant, la salle de classe est devenue un lieu de jeux, donc sans discipline. L'enfant n'a plus de repère.

2) Ouverture d'une nouvelle classe en élémentaire :

A la rentrée prochaine, une nouvelle classe en élémentaire va ouvrir pour répondre à la hausse de l'effectif du secteur. Une neuvième classe va occuper la salle actuelle d'arts plastiques.

FONCTIONNEMENT PEDAGOGIQUE DE L'ECOLE :

3) Projet école :



Le nouveau projet école s'appliquera en maternelle et en élémentaire pour une durée de 3 ans. Ce projet sous forme de fiche pratique selon les niveaux de classes sera présenté et validé par l'Inspection de l'Education Nationale. Ce projet aura pour thème « **L'enfant au cœur des apprentissages** ». En maternelle, il portera sur le langage et la trace écrite. En élémentaire, il portera sur la lecture et la compréhension des consignes.

4) Evaluations et livrets scolaires :

Les nouveaux programmes sont en cours d'élaboration pour une mise en service en maternelle en septembre 2015 et en élémentaire en septembre 2016. Les anciennes évaluations datent de 2012 et ne seront plus appliquées cette année.

Pour les livrets scolaires, suivant les classes, ils sont remis 1,2,3 fois par ans. Cependant, ils seront tous remis le 22 juin pour signature aux parents avant les vacances d'été. Seuls les enfants qui quittent l'établissement peuvent garder le livret scolaire.

5) Choix de l'anglais ou l'allemand en Ce2 :

C'est en CE1 que les enfants et parents doivent choisir une langue. La langue choisie restera la même en CE2, CM1 et CM2. Suite à la réforme des collèges en cours, il n'est pas garanti que l'enfant puisse ou pas continuer cette langue en 6ème.

Les enfants qui pratiquent l'allemand sont au nombre de 7, juste suffisant pour maintenir un groupe de germanistes à Cabourg.

6) Effectif prévisionnels :

25

En maternelle = (44 PS + 48 MS + 59 GS = 151 élèves sur 6 classes soit une moyenne de 25,16 enfants par classes.

En élémentaire = (52 CP + 46 CE1 + 44 CE2 + 45 CM1 + 40 CM2 = 227 élèves sur 9 classes soit une moyenne de 25,22 élèves par classes.

La CLIS reste stable.

(Ces chiffres sont provisoires au regard des livraisons immobilières du secteur)

7) Calendrier 2015-2016 + respect des horaires

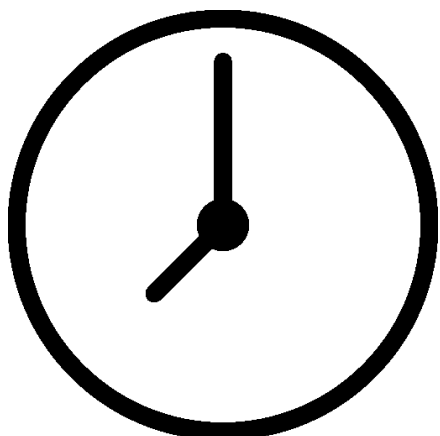
Rentrée des classes : 1^{er} septembre à 8H20 et 9H15 pour les CP.

La composition des classes sera affichée dans la cour pour l'élémentaire.

La composition des classes sera affichée la veille au soir derrière la vitre de l'école. Les PS rentreront suivant les horaires annoncés par Mme Mousseau.

Le vendredi de l'Ascension 2016 : pas de cours.

Mme Mousseau rappelle le manque de respect de certains parents qui n'avertissent pas l'enseignant quand ils ne mettent pas leurs enfants à l'école. Si les absences sont trop nombreuses, elles peuvent être signalées à l'IEN.



Par ailleurs, il est rappelé que les horaires doivent être respectés par les parents pour le bien de l'enfant.

En élémentaire, la porte ferme à 8H30 précise.

En maternelle, la porte ferme à 8H40 pour faciliter l'installation des plus jeunes. **Le retard est préjudiciable pour l'enfant.** En tout état de cause, **tous les parents en maternelle doivent avoir quitté l'école à la sonnerie.**

En cas de retard, il est impératif de suivre poliment les consignes de la gardienne.

8) Vêtements oubliés :

La corbeille de maternelle est pleine de vêtements oubliés. En élémentaire, c'est pareil. Les parents sont invités à vérifier la corbeille dans le hall de la maternelle et le jour de la kermesse en élémentaire. Après cette date, les vêtements seront distribués à des associations.

9) Fêtes des écoles :

Mme Mousseau **refusera tous vélos, trottinettes et poussettes** dans l'enceinte de l'école. Elle assurera elle-même le filtrage à l'entrée. Les dates sont communiquées aux enfants par les cahiers verts.

*Merci à tous pour ces
échanges sereins et
constructifs !*